



CEN – Comité européen de normalisation

CENELEC – Comité européen de normalisation électrotechnique



DES NORMES POUR L'ENVIRONNEMENT



Pourquoi le secteur public devrait-il s'impliquer dans la normalisation ?

La protection de l'environnement est une préoccupation mondiale, et le défi qu'elle représente devient chaque jour plus pressant. Le secteur public est l'un des acteurs les plus importants confrontés à ce défi, car il peut veiller sur les questions environnementales, par exemple au travers des lois et de la réglementation. La présente brochure offre au secteur public un aperçu de la façon dont les normes peuvent représenter également un outil efficace pour réduire l'impact environnemental et, de cette manière, soutenir la mise en œuvre des politiques.



DES NORMES POUR L'ENVIRONNEMENT

L'existence d'un **langage commun** partagé entre toutes les parties prenantes concernées est essentielle à une action coordonnée et efficace en faveur de la protection de l'environnement. Ce langage, les normes peuvent le fournir.

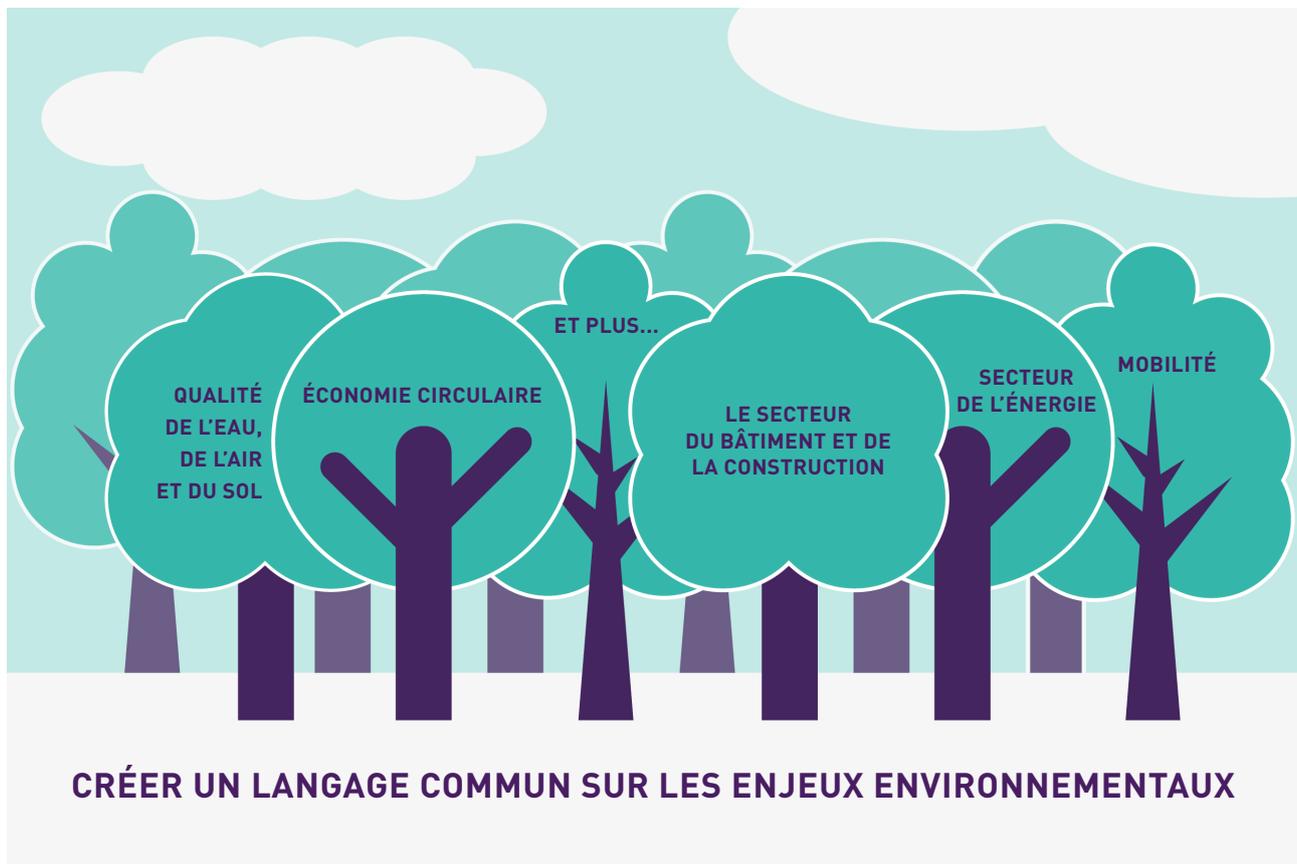
La normalisation est un outil précieux pour la réglementation nationale, européenne et internationale. Elle joue également un rôle clé dans la protection de l'environnement. Par exemple, le **Pacte vert pour l'Europe** s'engage à recourir de façon régulière à la normalisation en vue de faciliter la transformation et l'innovation sociétale, environnementale et économique. Cela concerne des thèmes centraux tels que l'économie circulaire, la transition énergétique, la mobilité et la biodiversité.

Les normes sont importantes dans de nombreux domaines environnementaux, non seulement dans les domaines traditionnels tels que la qualité de l'air et de l'eau, mais aussi dans le secteur de la construction et du bâtiment, le secteur de l'énergie et les produits électroniques, pour ne citer qu'eux.



LES NORMES EN UN MOT

Les normes établissent des règles cohérentes qui peuvent être comprises et adoptées universellement. Elles contribuent par exemple à garantir le bon fonctionnement, la compatibilité et l'interopérabilité des produits. Les normes définissent également la terminologie et les méthodologies qui permettent de comprendre, de caractériser et de comparer plus facilement les produits, les procédés et les services. Par exemple, lorsque des méthodes de mesure ne sont pas mises en œuvre de façon universelle, le respect des performances de mesure doit être démontrée pour chaque paramètre d'essai. Cela nécessite des coûts et des efforts supplémentaires. **Les normes permettent d'éviter cet écueil en nous aidant à parler un langage commun, ce qui garantit qu'une même méthode est utilisée par tous et fournit une échelle communément acceptée.**





Bien que la normalisation se focalise souvent principalement sur les aspects techniques et économiques, les exigences relatives à la **protection de l'environnement et des consommateurs** revêtent une importance croissante. Par exemple, les normes relatives aux **systèmes de management environnemental** telles que la série de normes EN ISO 14000 **fournissent des outils pratiques** aux entreprises et organisations qui souhaitent assumer leurs responsabilités environnementales. Ces normes se sont avérées avoir un **impact considérable** partout dans le monde. Par conséquent, les normes sont de la plus haute importance pour les parties prenantes publiques et les acteurs de la société civile.

→ Les normes favorisent l'élaboration et la mise en œuvre de lignes directrices et peuvent transformer notre façon de travailler, de communiquer et de vivre. Dans un contexte d'intensification de l'élan en faveur du développement durable et de la protection de l'environnement, les normes joueront un rôle de plus en plus important dans le travail du secteur public.

La protection de l'environnement au niveau européen – La normalisation, composante essentielle de la législation de l'UE ?

Depuis des décennies, l'Union européenne réalise des avancées significatives en matière de protection de l'environnement. En tant qu'organisation internationale composée de 27 États membres, une approche était cruciale pour l'élaboration et la mise en œuvre de politiques universelles à travers l'Europe : **parler un langage commun sur les questions environnementales**.

C'est la raison pour laquelle la normalisation est devenue un **outil important pour une réglementation plus performante et plus agile** dans l'UE : tandis que la réglementation se concentre sur les exigences essentielles pour la protection de l'environnement, les normes peuvent spécifier des détails compris de façon universelle qui permettent à l'industrie et aux autres parties prenantes de satisfaire à ces exigences. Baptisée **Nouvelle approche**, cette approche (mise en place dès 1985) décharge le régulateur et s'appuie sur l'expertise de milliers d'experts européens.

Au cours des dernières décennies, les processus de normalisation se sont en grande partie passés du **niveau national aux niveaux européen et international**. Les citoyens européens ont tiré d'immenses avantages de cette évolution : en levant les obstacles techniques au commerce, le système de normalisation européen a largement contribué à faire du marché unique européen l'une des zones économiques les plus compétitives et les plus

prospères au monde. Et dans certains domaines, les préoccupations environnementales ont été prises en compte et améliorées collectivement.

En utilisant les normes comme outil pour atteindre les objectifs politiques, la législation européenne est devenue plus efficace et efficiente - les normes sont généralement conçues pour refléter « l'état de l'art » et sont comprises de la même façon dans tous les États membres de l'UE, ce qui permet de créer un langage commun entre toutes les parties prenantes impliquées.

Afin de relever les défis environnementaux, l'UE a produit différentes **Directives**, parmi lesquelles la **Directive sur la performance énergétique des bâtiments**, la **Directive sur l'écoconception**, les Directives sur la **Qualité de l'air** et la **Qualité de l'eau**, ainsi que sur les **déchets d'équipements électriques et électroniques**. Les normes européennes jouent également un rôle important dans le soutien aux politiques environnementales et industrielles stratégiques européennes, parmi lesquelles le Plan d'action pour l'économie circulaire.



DES NORMES POUR L'ENVIRONNEMENT

PRINCIPALES CARACTÉRISTIQUES DU SYSTÈME DE NORMALISATION



MULTI-COUCHES Le système de normalisation fonctionne aux niveaux national, européen et international. À chaque niveau, les organismes de normalisation coordonnent les processus de normalisation. Le Comité européen de normalisation (CEN), le Comité européen de normalisation électrotechnique (CENELEC) et l'Institut européen de normalisation des télécommunications (ETSI) sont les organismes de normalisation européenne officiels (voir le Règlement (UE) n°1025/2012). L'Organisation internationale de normalisation (ISO), la Commission électrotechnique internationale (IEC) et l'Union internationale des télécommunications (UIT) sont les organismes de normalisation internationale officiels. Les organismes de normalisation nationaux ont leur mot à dire dans tous les cas, leurs délégués représentant la position nationale au sein des comités européens et internationaux et contribuant aux processus de normalisation.



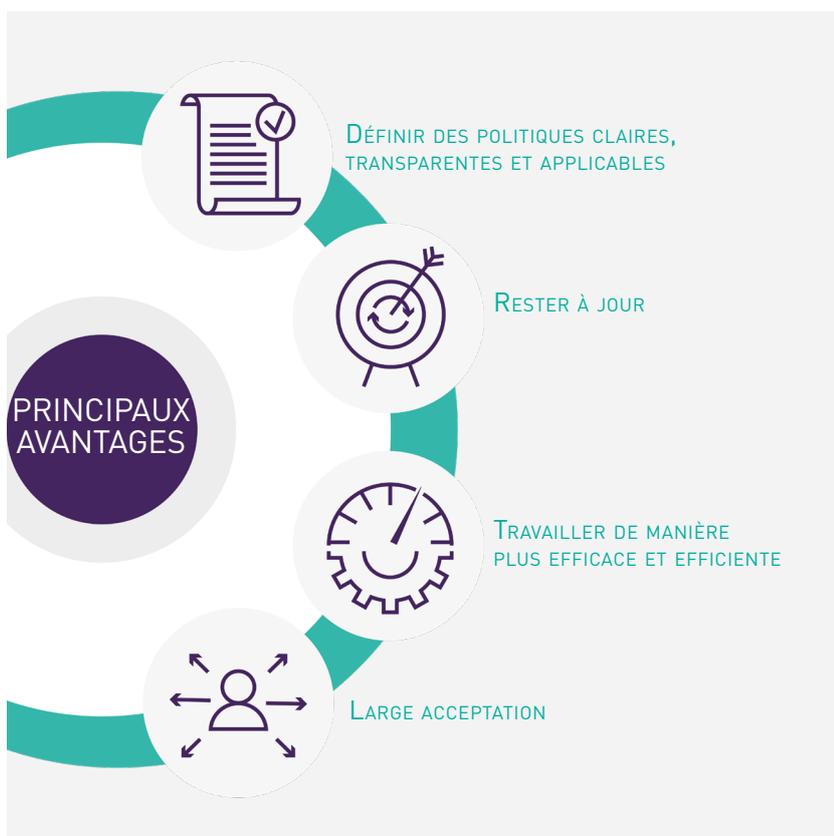
INCLUSIF Les normes sont élaborées en réunissant des experts issus de tous les types de parties prenantes : exploitants, fabricants et acteurs commerciaux, chercheurs, laboratoires et parties prenantes sociétales telles que les organisations de défense de l'environnement et des consommateurs, ainsi que les pouvoirs publics. De manière générale, toute partie intéressée peut et doit envoyer des experts dans les comités techniques.



CONSENSUEL Les décisions prises au sein des comités de normalisation sont fondées sur le consensus. Cela signifie que le vote final sur l'adoption de chaque norme revient aux membres, à l'aide d'un processus itératif conçu de façon à parvenir à un consensus.



En quoi la normalisation est-elle importante pour les pouvoirs publics traitant de la protection de l'environnement ?



Malgré les nombreux avantages de la Nouvelle approche, il peut toujours être difficile d'atteindre un niveau élevé de protection de l'environnement dans les normes de ce cadre. Il est par conséquent essentiel que le secteur public s'implique dans la normalisation et que l'expertise environnementale soit assurée au sein des comités concernés. En général, les normes peuvent rendre le travail des administrations publiques telles que les ministères, les parlements et les agences gouvernementales plus efficace et efficient, par exemple pour la mise en œuvre de la réglementation et de la législation, la conception des programmes gouvernementaux et l'amélioration des pratiques environnementales des entreprises et de l'industrie. Plus précisément, la normalisation offre les **bénéfices concrets suivants pour la réglementation et la législation environnementales :**



DÉFINIR DES POLITIQUES CLAIRES, TRANSPARENTES ET APPLICABLES : les normes peuvent définir une terminologie universelle pour les produits, les procédés et les phénomènes. Il est ainsi possible d'éviter l'utilisation incorrecte de termes spécifiques et les malentendus. Les termes clés sont clairement définis, ce qui crée une sécurité juridique concernant, par exemple, la définition de la réparabilité dans le contexte de l'économie circulaire. Les normes peuvent également définir des méthodologies qui garantissent la comparabilité des résultats de mesures qui permettent, par exemple, la surveillance environnementale. Ceci est particulièrement important lorsque les mesures sont utilisées pour garantir la conformité aux exigences environnementales, telles que les limites d'émissions autorisées pour les véhicules. Définir une méthode de mesure appropriée permet d'identifier un dépassement de limite de manière claire et vérifiable dans des conditions reproductibles. De cette façon, les lois et les réglementations peuvent être appliquées sans ambiguïté.



DES NORMES POUR L'ENVIRONNEMENT



RESTER À JOUR : Conformément aux règles de normalisation, les normes sont régulièrement mises à jour lorsqu'apparaissent de nouvelles évolutions technologiques qui doivent être prises en compte pour le produit, le procédé ou la méthodologie. En se référant à ces normes, les réglementations des gouvernements et autres organismes publics restent compatibles avec « l'état de l'art ». Parallèlement à cela, en surveillant de façon active l'évolution de la normalisation ou en participant activement aux comités de normalisation, le secteur public se tient au courant des dernières évolutions, ce qui permet, par exemple, une meilleure conception des programmes de recherche et d'innovation.



TRAVAILLER DE MANIÈRE PLUS EFFICACE ET EFFICIENTE : Souvent, les décideurs et les instances de régulation élaborent des méthodes d'essai et autres spécifications techniques dans les domaines environnementaux sans être pleinement conscients des normes existantes ou des activités de normalisation en cours dans ce domaine, ce qui entraîne une redondance des initiatives. En surveillant le domaine de la normalisation, le secteur public peut optimiser son travail en prenant en considération les normes élaborées par les comités d'experts.



LARGE ACCEPTATION : Les normes sont élaborées au sein de cercles qui réunissent des parties prenantes et des experts issus d'entreprises et de l'industrie, de la communauté scientifique et de la société civile, ainsi que du secteur public. Le point de vue de la société civile et celle du secteur public sont donc intégrés dans le processus. En utilisant ces résultats élaborés conjointement et ces décisions fondées sur le consensus, le secteur public peut accroître l'acceptation des initiatives législatives.

→ Par conséquent, la prise en compte de la normalisation dans l'élaboration des politiques publiques peut être bénéfique pour la protection de l'environnement, tant au niveau national qu'eupéen. Ceci devient manifeste dans différents domaines politiques tels que l'économie circulaire, l'adaptation au changement climatique et la finance durable.



L'économie circulaire – Un modèle économique qui reste à définir



La mise en œuvre d'une économie circulaire, qui élimine les déchets et crée un système en boucle fermée permettant une utilisation répétée des ressources, figure à l'ordre du jour de l'Union européenne et des États membres de l'UE depuis des années. Le Pacte vert pour l'Europe, soutenu par un nouveau Plan d'action pour l'économie circulaire, renforce encore la priorité qui est accordée à ce sujet comme étant l'un des principaux domaines d'action. Les systèmes économiques circulaires couvrent les différentes étapes d'un produit, de sa fabrication et de son utilisation à sa réparation, sa réutilisation, sa remise à neuf et son recyclage.

COMMENT LA NORMALISATION PEUT-ELLE CONTRIBUER À LA CRÉATION D'UNE ÉCONOMIE CIRCULAIRE ?

La normalisation peut être utilisée comme un instrument très utile pour soutenir les boucles économiques fermées. Les normes peuvent par exemple être utilisées pour définir de façon universelle des termes clés tels que « réparabilité » et « durabilité d'un produit ». En créant une terminologie universelle, les concepts peuvent être utilisés non seulement par l'industrie, mais aussi par le secteur public à des fins de législation et de réglementation. Lors de l'application des lois et des réglementations, il est possible d'éviter les écueils réglementaires que peuvent représenter des exigences ambiguës. En outre, les normes pertinentes peuvent être utilisées dans les marchés publics, ce qui garantit l'achat de produits compatibles avec la logique de l'économie circulaire.

ÉVOLUTIONS RÉCENTES ET EXEMPLES DE RÉUSSITE

Il existe déjà différentes normes qui favorisent les produits circulaires et les systèmes de management. Par exemple, plusieurs normes fournissent des indications sur la façon de collecter, de transporter, de trier et de traiter les déchets issus d'équipements électriques et électroniques (DEEE) (série de normes EN 50625, EN 50614). Ces normes contiennent des exigences détaillées sur la façon de dépolluer les DEEE, en veillant à ce que les travailleurs et l'environnement ne soient pas exposés à des produits chimiques toxiques, et de faciliter le recyclage et la préparation en vue de la réutilisation. D'autres normes caractérisent les recyclats plastiques



DES NORMES POUR L'ENVIRONNEMENT

afin de permettre aux plastiques en fin de vie de réintégrer les cycles de production, ce qui favorise l'évolution vers une économie plus circulaire. Des normes destinées à la directive européenne sur l'écoconception sont en cours d'élaboration dans le but de permettre une utilisation plus durable des ressources durant le cycle de vie des produits. En outre, des normes destinées à soutenir les exigences d'écoconception sur les aspects utilisation rationnelle des matériaux pour les produits liés à l'énergie sont déjà disponibles (par exemple : EN 45555, EN 45556, etc.). Ces normes couvrent divers aspects tels que l'allongement de la durée de vie du produit, la possibilité de réutiliser les composants ou de recycler les matériaux des produits en fin de vie et l'utilisation de composants réutilisés et/ou de matériaux recyclés dans les produits.

Étant donné sa nature exhaustive, l'économie circulaire est un domaine qui présente toujours un **potentiel considérable en matière de normalisation**. Pour le moment, bien que le travail soit en cours, il n'existe que peu ou pas de lignes directrices normalisées complètes pour des définitions, des principes, des stratégies ou un suivi universels. L'absence de définition univoque de l'économie circulaire signifie, par exemple, que les indicateurs de l'économie circulaire peuvent être interprétés de différentes manières, car on ne sait pas exactement ce qu'il faut mesurer et comment le faire. Les normes créent donc le cadre pour l'évolution future de l'économie circulaire, son amélioration, sa mesure et son suivi. Au niveau international, les comités techniques de l'ISO travaillent actuellement sur de nouvelles normes qui couvrent différents aspects de l'économie circulaire, y compris les principes et la nomenclature, l'évaluation de la circularité pour les produits ou les organisations, la chaîne de traçabilité et plusieurs normes sectorielles.

Étant donné l'importance de l'économie circulaire pour la transformation économique, il est essentiel que le secteur public suive les évolutions, s'engage dans les processus de normalisation et utilise les normes existantes et à venir dans la réglementation et la législation.

Adaptation au changement climatique – Se préparer systématiquement aux impacts du changement climatique

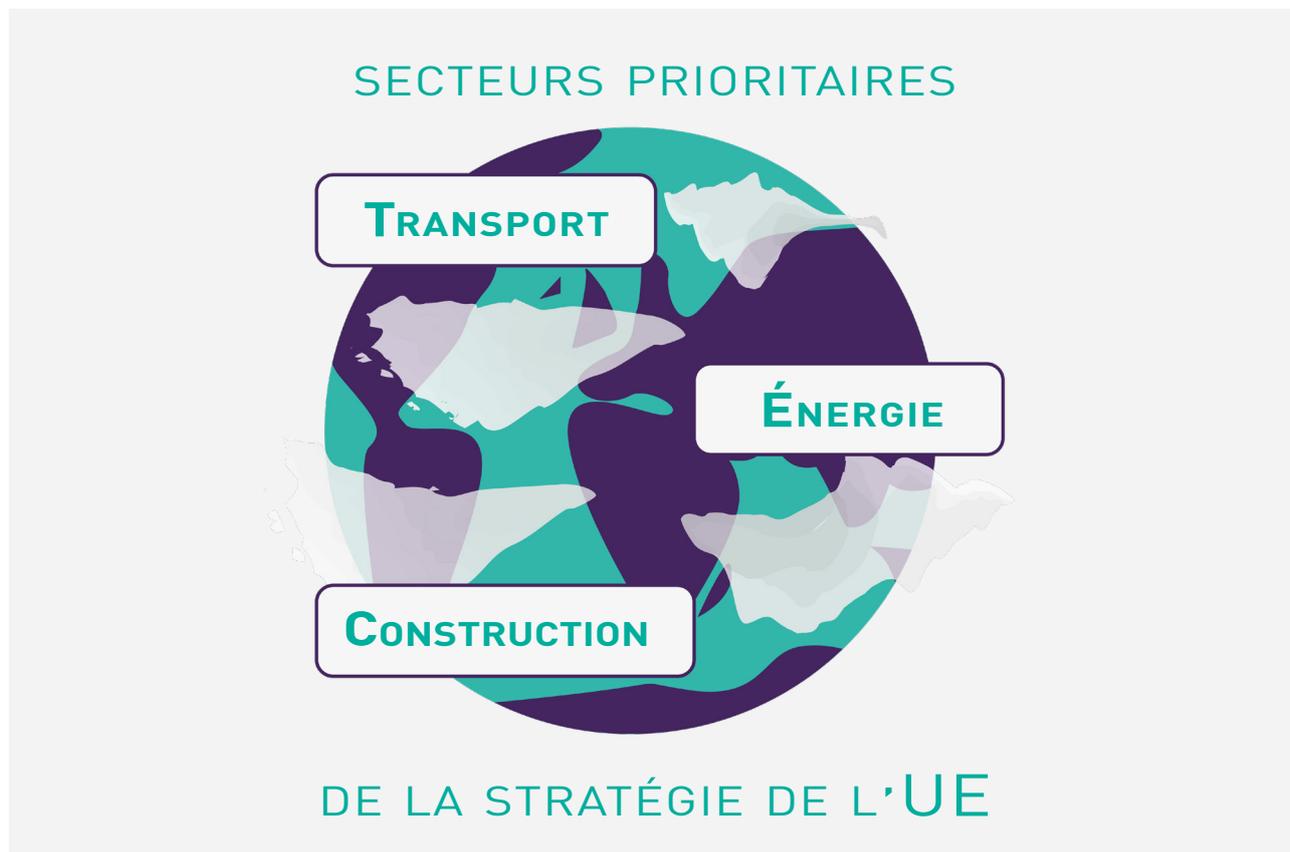
Le changement climatique aura des impacts graves et irréversibles sur l'environnement, l'économie et les conditions de vie de tous les humains. Pour répondre au changement climatique, il existe deux stratégies complémentaires destinées à réduire et à gérer les risques associés. D'une part, l'atténuation consiste à s'attaquer aux causes du changement climatique, par exemple en réduisant les émissions. Et d'autre part, l'adaptation au changement climatique consiste à faire face aux impacts physiques inévitables du changement climatique en prenant les mesures appropriées afin de prévenir ou de minimiser les dommages, voire de tirer parti des opportunités qui se présentent. Ceci est important non seulement pour les entreprises et les citoyens, mais aussi pour les décideurs politiques et les pouvoirs publics.

COMMENT LA NORMALISATION PEUT-ELLE CONTRIBUER À L'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE ?

Pour une adaptation efficace au changement climatique, les normes relatives à l'adaptation et au renforcement de la résilience peuvent constituer un instrument puissant pour informer les décideurs à différents niveaux du gouvernement. Les normes facilitent également la généralisation des mesures et des processus d'adaptation au changement climatique. Plus particulièrement, elles fournissent un **cadre de référence fiable** qui informe en décrivant des approches d'adaptation, des processus, des systèmes de management, des conceptions de produit, une terminologie et des méthodes d'essai éprouvés.



ÉVOLUTIONS RÉCENTES ET EXEMPLES DE RÉUSSITE



En 2013, la Commission européenne a adopté une stratégie de l'UE pour l'adaptation au changement climatique, qui souligne **l'importance capitale de la normalisation** pour garantir l'adaptation au changement climatique. Par la suite, les organismes européens de normalisation CEN et CENELEC ont créé le groupe de coordination sur l'adaptation au changement climatique afin de coordonner les efforts de normalisation et encourager la coopération dans ce domaine. Ce groupe se concentre principalement sur la construction et la maintenance d'infrastructure plus résistante au changement climatique dans trois secteurs prioritaires identifiés par la stratégie de l'UE : le transport, l'énergie et le bâtiment/la construction.

En juillet 2019 a été publiée la première norme relative à l'adaptation au changement climatique (EN ISO 14090), qui fournit un outil de base pour la gestion systématique des risques liés au changement climatique. Plus précisément, elle **aide les organisations de tous types à se préparer aux impacts du changement climatique et à les gérer**, à tirer parti des opportunités et à prévenir les conséquences néfastes. En outre, elle montre aux investisseurs et aux clients quelles sont les bonnes pratiques. Il existe également d'autres normes publiées ultérieurement et qui appartiennent à la même famille : l'EN ISO 14091 traite de la vulnérabilité, des impacts et de l'évaluation des risques dans le contexte du changement climatique, tandis que l'ISO/TS 14092 s'intéresse aux exigences et recommandations relatives à l'adaptation pour les autorités locales et les communautés.

Pour le secteur public, il est essentiel de s'impliquer dans la préparation des éléments critiques pour les infrastructures et les organisations faces aux changements des conditions climatiques. Pour le faire de manière systématique, les normes sont un outil utile pour garantir que l'adaptation atténuera et préviendra les dommages.



DES NORMES POUR L'ENVIRONNEMENT

La finance durable – Aller au-delà des « 50 nuances de vert »

Atteindre les objectifs fixés par l'Accord de Paris, le Pacte vert pour l'Europe et les Objectifs de développement durable exige que les investissements financiers délaissent de façon massive les combustibles fossiles et les ressources finies au profit de produits plus verts. À cette fin, la finance durable est un concept qui s'intéresse à la façon d'intégrer les pratiques environnementales, sociales et de gouvernance dans le financement des activités économiques. De plus, elle vise à favoriser la sensibilisation et la transparence chez les acteurs financiers quant à la nécessité d'atténuer les risques environnementaux, sociaux et de gouvernance dans leurs investissements, particulièrement ceux à long terme.



COMMENT LA NORMALISATION PEUT-ELLE CONTRIBUER À L'ÉMERGENCE D'UNE FINANCE DURABLE ?

Dans un contexte de demande croissante d'opportunités d'investissement durables mais un manque de critères harmonisés et de terminologie pour catégoriser ces investissements, la normalisation peut être utilisée comme un outil pour établir des **critères objectifs** qui permettent de déterminer quels investissements sont durables et respectueux de l'environnement. Cela permettra d'améliorer l'appréciation des investisseurs institutionnels, des agences de notation et des entreprises dans la recherche d'opportunités d'investissements durables.

ÉVOLUTIONS RÉCENTES ET EXEMPLES DE RÉUSSITE

Suite à l'Accord de Paris, l'UE a créé un Groupe d'Experts de Haut Niveau (HLEG) sur la Finance durable, qui a contribué à l'élaboration du Plan d'action sur le financement de la croissance durable. Ce plan d'action détaille la stratégie et la feuille de route de l'UE pour la finance durable et l'intention de la Commission d'introduire un **système de classification de l'UE pour les activités de financement durables**. En conséquence, un Groupe d'experts techniques (TEG) composé de membres issus du secteur de la finance, d'ONG et d'universitaires a été chargé d'élaborer une taxinomie européenne sur les produits financiers verts, des indicateurs de référence pour les fonds indiciels, les règles de divulgation et les obligations vertes. Afin de garantir la clarté et la cohérence, la Commission européenne est membre du Comité technique ISO (TC 322) qui a été mis en place sur le thème de la finance durable. L'objectif du Comité est de promouvoir la normalisation dans le domaine de la finance durable, afin que les considérations de durabilité, y compris les pratiques environnementales, sociétales et de



gouvernance, soient intégrées dans les décisions d'investissement institutionnel et dans la gestion financière de façon plus large. En matière de finance durable, les avancées européennes dans le domaine de la normalisation sont considérées, par les autres pays ou régions mais aussi par l'ISO, comme la référence pour ce domaine particulier.

Pour le secteur public, il est important de définir des règles et des critères clairs pour savoir quels produits sont considérés comme des produits durables, particulièrement en ce qui concerne les opportunités d'investissement. C'est pourquoi il convient que les activités de normalisation soient étroitement regardées par les pouvoirs publics.

En résumé, utiliser la normalisation comme outil pour la protection de l'environnement et la législation environnementale offre au secteur public de nombreux avantages : la normalisation établit un langage commun entre toutes les parties prenantes, ce qui rend le travail du secteur public plus efficace et efficient. De manière générale, il reste encore beaucoup à accomplir pour améliorer la protection de l'environnement à l'aide des normes ; il s'agira-là d'une tâche capitale pour le secteur public.

Comment vous lancer dans l'aventure de la normalisation...

ORGANISMES CLÉS

- À propos du CEN et du CENELEC | Le Comité consultatif stratégique environnemental (SABE) du CEN-CLC
- Vue d'ensemble des membres du CEN et des membres du CENELEC – Organismes nationaux de normalisation
- Vue d'ensemble des organismes techniques du CEN et des organismes techniques du CENELEC – Toutes les activités de normalisation réunies au même endroit

INFORMATIONS PERTINENTES SUR LA NORMALISATION POUR LE SECTEUR PUBLIC

- Guide du CEN/CENELEC : Better Regulation through Standards – A Guide for Policy Makers
- Brochure du CEN/CENELEC : European Standards respecting the environment
- Brochure de l'ISO/IEC : Normes internationales pour les décideurs politiques

À PROPOS

Le CEN (Comité européen de normalisation) et le CENELEC (Comité européen de normalisation électrotechnique) sont reconnus par l'Union européenne (UE) et l'Association européenne de libre-échange (AELE) comme étant les organismes de normalisation européenne chargés d'élaborer les normes au niveau européen, conformément au Règlement UE n°1025/2012. Les membres du CEN et du CENELEC sont les organismes nationaux de normalisation et comités électrotechniques nationaux de 34 pays européens. Les normes européennes (EN) et autres livrables de normalisation adoptés par le CEN et le CENELEC sont acceptés et reconnus dans l'ensemble de ces pays. Les Normes européennes (EN) contribuent à améliorer la sécurité et la qualité, à faciliter les échanges transfrontaliers et à renforcer le marché unique européen. Elles sont élaborées au moyen d'un processus de collaboration entre des experts désignés par les entreprises et l'industrie, les instituts de recherche, les organisations de défense des consommateurs, les organisations de protection de l'environnement, les organisations syndicales et d'autres parties prenantes. Le CEN et le CENELEC travaillent à promouvoir l'harmonisation internationale des normes dans le cadre d'accords de coopération technique conclus avec l'ISO (Organisation internationale de normalisation) et l'IEC (Commission électrotechnique internationale).

** Nombre de membres à part entière en mai 2020*

COMMENT PARTICIPER

La participation au processus de normalisation permet aux parties prenantes d'avoir leur mot à dire sur le contenu des projets de normes et leur permet d'être mieux informées de l'évolution des normes pertinentes pour leur domaine d'intérêt ou leur secteur d'activité. Les entreprises, les organismes publics et autres organismes (nationaux) qui souhaitent participer aux activités du CEN sont invités à contacter le membre du CEN (organisme national de normalisation - NSB) ou le membre du CENELEC (comité national - NC) dans leur pays. En contactant le NSB ou le CN, ces organismes peuvent participer au comité miroir national chargé de fournir des informations au Comité technique (CT) concerné au niveau européen, soit être proposés par leur NSB/NC afin de devenir un membre actif d'un comité/groupe de travail de normalisation européen.

